La pauvreté, l'inaccessibilité aux soins médicaux, les grossesses précoces, sont là les quelques causes qui occasionnent la mortalité maternelle dans cette partie de la ville de Kinshasa.

Le représentent résident de Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), Richard Dackam Ngatchou, a fait savoir que la République démocratique du Congo est parmi les trois pays africains dont le taux de mortalité maternelle est très élevé.

Il l'explique en disant qu'une attention particulière doit être accordée à la femme enceinte qui fait de la fièvre, a des jambes gonflées, des maux de tête, de fortes douleurs au bas-ventre qui convulse ou saigne.

Car, il y a risque qu'elle meurt si elle n'est pas emmenée rapidement à l'hôpital.

Ainsi, il s'avère nécessaire que les communautés connaissent et s'impliquent dans la lutte contre les facteurs socio-économiques qui influent sur la mortalité maternelle à savoir : les mariages et grossesses précoces, trop nombreuses, les accouchements à domicile sans assistance d'un personnel qualifié, les avortements clandestins et les négligences des consultations prénatales et post-natales.

Il est important que les conjoints décident ensemble du nombre d'enfants qu'ils veulent avoir et recourir volontairement à la planification familiale qui est une des stratégies de réduction de la mortalité maternelle et infantile ainsi que de l'épanouissement des couples et des individus.

Ainsi, il est important de vulgariser, sensibiliser et instruire les femmes sur le planning familial puisque chaque grossesse et chaque accouchement sont source de joie mais aussi un danger pour la santé maternelle.

Par Nimi Nsimba